Envoyé en préfecture le 22/12/2024
Reçu en préfecture le 22/12/2024
Publié le
ID : 028-212803910-20241212-DELIB_2024_073-DE

République Française

Département de l'EURE-ET-LOIR

Arrondissement de CHARTRES

Commune de TOURY

Délibération N°**2024-073**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 12 décembre 2024

Conseillers en exercice : 23
Présents : 14
Votants : 20

Objet : Administration générale – Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2022-2024 avec le CICLIC pour l'exploitation du cinémobile – Approbation avenant et autorisation signature - Décision

Le jeudi 12 décembre 2024 à 20 heures, le Conseil municipal de la commune de TOURY, légalement convoqué par Monsieur le Maire, le 05 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence Monsieur Laurent LECLERCQ, Maire de Toury, en son lieu habituel de séance.

PRESENTS : M. Laurent LECLERCQ, M. Bruno GUITTARD, Mme Delphine BRETON, M. Jean-Yves DUFRESNE, M. Jean-François DARGÈRE, Mme Joëlle POMPON, Mme Chrystelle MARY, Mme Karine NOLL, Mme Carole CARRÉ, Mme Orlane LEDENT, M. Antoine HAMEZ, M. Jean-Michel PINCELOUP, Mme Christine ANFRIE, M. Adrien PRUNET.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Nathalie VALENTIN, M. Franck BACHIMONT, M. François CLOUET, Mme Luisa RODRIGUES, Mme Séverine CHAMAND, M. Jérémy RUBICONDO.

ABSENTS : M. Alain GERAY, Mme Catherine PETIT, Mme Florence PINEL.

Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pouvoir a été donné par Mme Nathalie VALENTIN à M. Laurent LECLERCQ, M. François CLOUET à M. Bruno GUITTARD, Mme Luisa RODRIGUES à Mme Delphine BRETON, M. Franck BACHIMONT à M. Antoine HAMEZ, Mme Séverine CHAMAND à M. Jean-François DARGÈRE, M. Jérémy RUBICONDO à M. Jean-Yves DUFRESNE.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Christine ANFRIE

Envoyé en préfecture le 22/12/2024
Reçu en préfecture le 22/12/2024
Publié le
ID : 028-212803910-20241212-DELIB_2024_073-DE

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération n° 2021-090 du 27 octobre 2021 approuvant la convention d'objectifs et de moyens relative à l'exploitation du service de cinéma itinérant du Cinémobile, conclue entre le CICLIC et la Commune de Toury, pour la période 2022-2024,
Vu le projet d'avenant n°1, ci-annexé,

Considérant le courrier, ci-annexé, du CICLIC du 14 octobre 2024 informant de la réflexion structurelle relative à l'activité du Cinémobile et de sa concertation en cours avec le Conseil régional Centre-Val de Loire,
Considérant alors qu'il y a lieu de prévoir une prolongation par avenant de la convention en vigueur, et ce jusqu'au 31 juillet 2025,

Après avoir entendu en séance le rapport de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, **à l'unanimité :**

- **APPROUVE** le projet d'avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens 2022 – 2023 – 2024 relative à l'exploitation du service de cinéma itinérant du Cinémobile, annexée à la présente délibération, jusqu'au 31 juillet 2025 ;

- **APPROUVE** les obligations financières intégrées à la présente convention, à savoir :
 - Une contribution versée au CICLIC déterminée selon une part fixe évaluée à 1 000 euros,
 - Une part variable de 0,47 centimes d'euros par habitant ;

- **PRECISE** que cet avenant ne modifie que les articles 2 et 8 de la convention triennale susvisée. Les autres articles de la convention restent inchangés,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer le présent avenant, à engager toute démarche et à signer tout document et acte se rapportant à la présente délibération.

- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme

Le Maire,

MAIRIE DE TOURY 28310

Laurent LECLERCQ

La Secrétaire de Séance,

Christine ANFRIE

Acte rendu exécutoire :
- **Affiché le :** 20/12/2024
- **Transmis au représentant de l'Etat le :** 20/12/2024

Le Maire,
Laurent LECLERCQ

MAIRIE DE TOURY 28310